

TAXE FONCIERE : PARFAIRE SES DECLARATIONS H1 ET H2

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Comprendre et maîtriser le traitement des déclarations H1/H2
Minimiser le risque de contentieux

Pré requis

Aucun

Public

Responsables comptables et leurs collaborateurs
Toute personne chargée de la souscription, de l'analyse des déclarations H1 et H2 et des dégrèvements qui en résultent

Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation
Rapport de connexion

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de simulations pratiques
Tableaux synoptiques et commentaires
Projection du support de formation

Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. INTRODUCTION

Les grands principes de la taxe foncière

2. LES OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les déclarations à souscrire
La distinction H1/H2 et modèle R
Les délais de souscription
Les sanctions en cas de manquement

3. LES NOTIONS UTILES

La notion de local
La notion de surface réelle
Les pondérations
Le traitement des pièces mansardées
Le traitement des locaux à usage mixte
Le traitement des locaux commerciaux
Le traitement des locaux communs
Les correctifs et coefficients (ascenseurs, confort, entretien...)
L'application d'un correctif d'ensemble

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016